



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 27/11/2024
Reçu en préfecture le 27/11/2024
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20241125-D_2024_9_9-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :
D_2024_9_9

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 25 novembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Centre d'accueil à LES VANS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 19 Novembre 2024

Présents : 24

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

Objet : DETR _ DSIL 2025

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur BYKENS Jean

Pouvoirs :

Madame DESCHANELS Georgette a donné pouvoir à Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques
Monsieur BORIE Jean-François a donné pouvoir à Monsieur ROGIER Jean-Paul
Monsieur ALLAVENA Serge a donné pouvoir à Monsieur LAGANIER Jean-Marie
Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian MANIFACIER

Le Président indique que dans le cadre de la campagne de demande de subventions DETR / DSIL, il convient d'autoriser le Président à déposer deux dossiers de demande de subvention.

Le premier sur la réhabilitation du bâtiment D de l'ancien hôpital des Vans « Tranche 2 » pour une demande de subventions de 124 908 € sur une dépense de 704 825€ € HT. Ce montant a fait l'objet de discussions et d'ajustement avec les services de la Préfecture.

Le deuxième dossier porte sur la réfection de l'étanchéité de la toiture du Dojo, avec une dépense sur la réfection et la dépose / remplacement des blocs de ventilations pour une dépense totale cumulée de 60 000 € HT (devis en cours de finalisation) et une demande de subvention de 40% soit 24 000 €.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE les deux dossiers de demande de subventions,

AUTORISE le Président à solliciter l'ETAT sur la DETR/DSIL à hauteur respectivement de 124 908 € pour la réhabilitation du bâtiment D de l'ancien hôpital et 24 000 € pour la réfection de l'étanchéité de la salle du Dojo,

AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à la présente décision.

Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le

ID : 007-200039832-20241125-D_2024_9_9-DE



Emis le 25/11/2024, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le